### DEC150266DR19

Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric THIBAULT-STARZYK, directeur de l'unité UMR 6506 Laboratoire Catalyse et Spectrochimie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

# LE(LA) DELEGUE(E) REGIONAL(E),

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision DEC130356 DAJ du 14 février 2013 nommant Vincent GOUJON délégué régional pour la circonscription Normandie ;

Vu la décision DEC122742DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 6506, intitulée « Laboratoire Catalyse et Spectrochimie, dont le directeur est Monsieur Frédéric THIBAULT-STARZYK;

#### **DECIDE:**

### Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric THIBAULT-STARZYK, directeur de l'unité UMR 6506, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité;
- 2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;



Délégation Normandi

www.dr19.cnrs.fr

Unicité - 14, rue Alfred-Kastler 14052 Caen cedex 4

+33 (0) 2 31 43 45 00 +33 (0) 2 31 44 86 56

Dépasser les frontières Advancing the frontières

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

# Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric THIBAULT-STARZYK, délégation de signature est donnée à Madame Sophie GREARD, Assistant Ingénieur, et à Monsieur Philippe BAZIN, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er.

#### Article 3

La décision n° DEC130595DR19 du 18 février 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

# Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Water Chi

Fait à CAEN, le 4 novembre 2015

Le délégué régional Vincent GOUJON

Pour le Délégué régional empêché et par délégation, l'Adjoint au Délégué régional

Jean-Marc Daniel



Délégation Normandie

www.dr19.cnrs.fr

Unicité - 14, rue Alfred-Kastler 14052 Caen cedex 4

+33 (0) 2 31 43 45 00 +33 (0) 2 31 44 86 56

Dépasser les frontières Advancing the frontiers

# FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



# FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



Nom du suppléant/délégataire (rayer la mention inutile) : GREFR D

Prénoms: SO PHIE

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : L movembre 8015

(Signature du suppléant/délégataire de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

(Signature de l'ordonnateur altestant du caractère exécutoire de la délégation)

Windent GOUJON

### FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC

